

Rachid OUTBIB

LIS – UMR 7020

Section 03 du Comité national de la recherche scientifique – Collège A2

Après une double formation en informatique et en ingénierie mathématique, j'ai préparé ma thèse de doctorat en mathématiques appliquées sur la thématique du contrôle des systèmes au sein de l'INRIA. Ensuite, j'ai présenté mon habilitation à diriger des recherches dans la spécialité Automatique. Professeur des Universités depuis 2003, je suis actuellement rattaché au LIS (UMR 7020). Mes activités de recherche s'inscrivent dans les thématiques de la commande, de l'observation et du diagnostic/pronostic des systèmes. Les applications privilégiées se situent principalement dans les domaines de l'énergie et du transport (véhicule électrique, pile à combustible, etc.).

Tout au long de ma carrière, j'ai été impliqué dans les différents aspects du métier de l'enseignant-chercheur. D'un point de vue recherche, j'ai encadré de nombreux jeunes chercheurs, j'ai été responsable d'équipes de recherche (ESCODI-LSIS et COSE-LIS), j'ai collaboré avec des groupes industriels et centres de recherche (EDF, PSA, CEA, etc.). En termes d'enseignement, j'ai porté des projets pédagogiques (par exemple, Master 3EA) et j'ai assumé des responsabilités de formations, en particulier le Master « Images et Systèmes ». Je me suis investi dans des charges administratives locales ou nationales (élu au CNU, participation aux visites HCERES, élu au CA de l'université et au conseil de département, etc.).

Les candidates et candidats SNESUP et SNCS de la section 03 s'engagent POUR :

La liberté scientifique dont jouissent les enseignants-chercheurs est un atout fort et nécessaire pour répondre aux objectifs de l'enseignement supérieur et de la recherche française. Cette liberté, tout comme les combats sur la parité, la prise en compte du handicap et une recherche éco-responsable, éthique, ouverte, sont au cœur de mon attachement au CNRS. Ces principes, et en particulier la liberté académique, sont régulièrement remis en cause sous couvert de restructurations : financement sur projets à court terme, apparition de critères purement quantitatifs, concentration des moyens conduisant à une recherche à deux vitesses.

Le Comité National est une instance essentielle dans la vie de notre institut en termes de prospectives et de dialogue avec la direction. Il garantit l'indépendance des chercheurs et de leur liberté scientifique dans tout l'éventail des disciplines. Son rôle d'évaluation par des pairs majoritairement élus, fondé sur la qualité scientifique est central pour la recherche publique. Il doit être préservé et renforcé.

Dans ce contexte de mise en concurrence poussée par la LRU et la LPR, ma candidature au CoNRS, vise à défendre un système de recherche libre, fort et indépendant, par la participation active à l'évaluation de la recherche. Avec mes collègues candidats pour le SNESUP des collèges A2 (Abderrahim El Moataz) et B2 (Moufida Maimour et Tara Yahiya), pour lesquels je vous invite à voter également, je m'engage à diffuser l'information sur les activités de la section, accompagner les collègues en difficulté, veiller à une juste représentativité et écouter les points de vue avec bienveillance. Nous œuvrons collectivement, hors de toute logique catégorielle ou thématique, pour toutes celles et ceux qui font vivre notre recherche publique.

La proximité de certains thématiques des sections 02 et 03 est propice aux développements d'outils communs. Avec nos collègues de la section 02, nous valoriserons les thématiques émergentes. La section 03 est rattachée de façon secondaire à l'Institut « Ingénierie », lien essentiel au positionnement des sciences informatiques à l'interface avec les procédés physiques, biologiques, environnementaux et/ou sociaux. Nous renforcerons les liens intersections pour assurer nos missions d'évaluation et d'analyse de la conjoncture.

LE SNESUP-FSU ET LE SNCS-FSU SOUTIENNENT AUSSI

dans le collège A2 de la section 03

Abderrahim EL MOATAZ, GREYC

Déclaration de candidature des candidat-es soutenu-es par le SNESUP et le SNCS

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU et le SNESUP-FSU rassemblent le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNESUP et SNCS rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNESUP et SNCS s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront pour **une réelle politique de promotion**. Les élues et élus SNESUP-FSU et SNCS-FSU revendiquent une évaluation des unités de recherche par des pairs élus, jugeant du fond dans un cadre national et collégial, dans laquelle le Comité national pourrait avoir toute sa place.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNESUP et SNCS demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNESUP et SNCS exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence et qui rendront compte des décisions prises en session ;
- Des collègues qui agiront pour **la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues qui s'opposeront à **une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS** et une évaluation des unités de recherche par des pairs élus, jugeant du fond dans un cadre national et collégial ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

 **VOTEZ SNESUP-FSU ET SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

